

Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe : un accord institutionnel encore loin des ambitions du Pacte vert

Le 07 juillet 2021,

Les eurodéputés ont entériné ce mardi 6 juillet, l'accord interinstitutionnel sur le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Il s'agit du principal instrument de l'Union européenne pour le financement des infrastructures de transport, pour la période 2021-2027.

Ce vote en plénière clôture les discussions institutionnelles sur ce programme qui avaient débuté en 2018.

« Certes, un article intègre les objectifs, demandés depuis le début des négociations par les écologistes, de consacrer 60% du budget de ce programme aux objectifs climatiques d'une part, et de réhausser les taux de cofinancement de l'UE jusqu'à 50% pour les projets ayant trait à l'interconnectivité ferroviaire et au transport fluvial. Ce sont deux points qu'il faut saluer. Cet accord rate cependant le coche des ambitions climatiques du Pacte vert, alors même qu'il devrait en être un des principaux bras armés », a déclaré Karima Delli, eurodéputée EELV et présidente de la commission 'transports et tourisme' du Parlement européen.

« Je regrette en outre fortement que l'enveloppe générale pour les transports ait été amputée, non seulement dans le cadre des négociations sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021- 2027, mais également du fait de l'intégration de la mobilité militaire dans ce programme. Le budget dédié aux transports s'élèvera donc finalement à 22,8 milliards d'euros, dont 10 milliards d'euros seront réservés aux pays de la cohésion, quand le Parlement européen en demandait 33,5 milliards », ajoute la députée européenne.

Avant de poursuivre : *« Ce nouveau MIE nous empêche par ailleurs toujours un peu plus dans les grands projets inutiles comme le Lyon-Turin. Cet accord n'offre pas les garanties suffisantes pour éviter d'autres gâchis à venir ».*

« Il est également regrettable que les 1,56 milliards d'euros fléchés vers les projets ferroviaires transfrontaliers ne concernent que les grands projets d'infrastructure, et non pas les projets de plus petite taille ou les 'chaînon manquants'. Enfin, je suis énormément déçue de la place du transport maritime dans ce MIE 2021-2027, relégué au second rang. Il est incompréhensible que ce mode de transport, alternative incontournable au 'tout routier', ne soit pas mieux valorisé », conclut Mme Delli.